

MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE



BUDGET MUNICIPAL, COMPTE DE TAXES ET ÉVALUATION MUNICIPALE...

On démêle tout ça!

BUDGET MUNICIPAL

Une Municipalité doit adopter son budget pour l'année à venir avant la fin de chaque année (sauf en année électorale - l'adoption du budget peut alors être reportée en janvier).

Comme la loi interdit à une Municipalité d'être déficitaire, le budget doit obligatoirement être équilibré.

Revenus anticipés = Dépenses prévues

D'une année à l'autre, on observe que les dépenses augmentent pour répondre aux besoins de la population et pour offrir les services nécessaires. La Municipalité doit donc ajuster ses revenus en conséquence.

Comme la loi interdit à une Municipalité d'être déficitaire, le budget doit obligatoirement être équilibré.

Toutefois, les sources de revenus d'une Municipalité sont limitées. En effet, la grande majorité des revenus proviennent des taxes foncières, de la tarification et des paiements tenant lieu de taxes.

Donc...

Hausse des dépenses = Hausse des revenus
(et des taxes municipales)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

REVENUS

Taxe foncière	4 708 355 \$
Taxe verte	180 397 \$
Tarifications et taxes de secteur	1 565 631 \$
Dette à l'ensemble	585 406 \$
Paiements tenant lieu de taxes	396 463 \$
Transferts et subventions	934 366 \$
Services rendus et autres revenus	1 071 855 \$

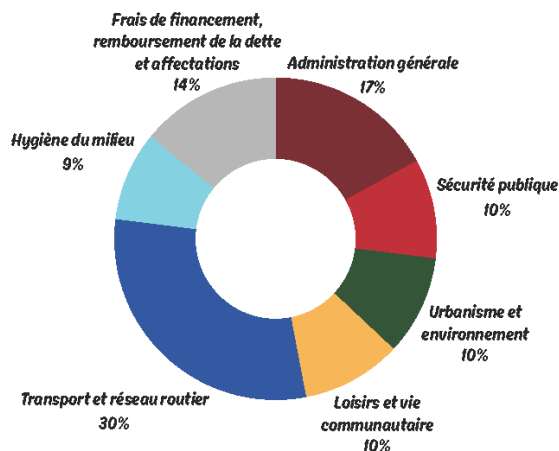
TOTAL DES REVENUS 9 442 473 \$

DÉPENSES

Administration générale	1 605 314 \$
Sécurité publique	981 042 \$
Transport et réseau routier	2 852 051 \$
Hygiène du milieu	882 492 \$
Aménagement, urbanisme & développement économique	917 281 \$
Loisirs, culture & vie communautaire	905 327 \$
Frais de financement	493 613 \$
Remboursement de la dette à long terme	567 323 \$
Autres affectations	238 030 \$

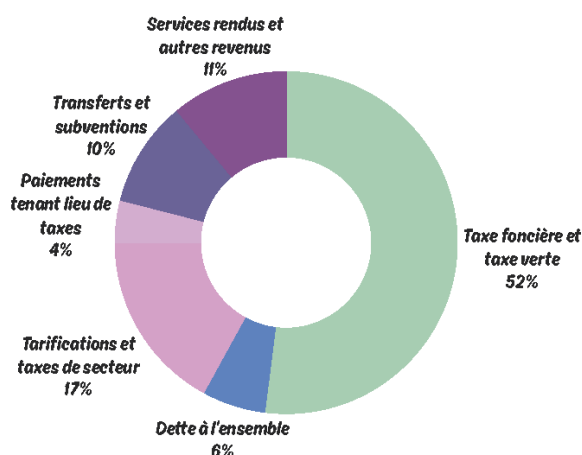
TOTAL DES DÉPENSES 9 442 473 \$

Dépenses par fonction Dépenses totales de 9 442 473 \$



Résumé des revenus et des dépenses pour Nominigue en 2026

Revenus par fonction Revenus totaux de 9 442 473 \$



TAXES MUNICIPALES

En janvier de chaque année, les propriétaires d'un immeuble reçoivent un compte de taxes basé sur la valeur de la propriété. Ces taxes municipales, additionnées à la tarification pour certains services et aux paiements tenant lieu de taxes constituent 79 % des revenus dans le budget de la Municipalité de Nominique.

Compte de taxes = frais fixes (tarification) + frais variables (taxation)

Frais fixes (tarification)

Les **FRAIS FIXES** sont les mêmes, peu importe la valeur foncière d'un immeuble. Ces frais pour 2026 sont les suivants :

Service incendie		160 \$
Matières résiduelles		203 \$
Caserne		10,70 \$
Station de pompage		8,37 \$
Station de pompage (résidents avec aqueduc)		220,90 \$
Entretien aqueduc (résidents avec aqueduc)		571 \$

Frais variables (taxation)

Pourcentage (taux) pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur foncière d'une propriété

Les **FRAIS VARIABLES (taxation)** permettent de calculer un montant par tranche de 100 \$ d'une propriété (taux).

Les taux de taxes sont définis annuellement dans le budget municipal afin d'obtenir les revenus attendus pour offrir les services de la Municipalité. Cela permet de balancer la colonne des revenus et la colonne des dépenses.

AINSI:

En 2026, un propriétaire doit payer un taux de taxes pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur foncière de son immeuble, selon la répartition suivante :

Taxe foncière générale		0,5220 \$
Taxe verte		0,02 \$
Remboursement de la dette à l'ensemble		0,0649 \$
TOTAL frais variables par tranche de 100 \$ de la valeur foncière		0,6069 \$



Programme triennal d'immobilisations

Projets	2026 (\$)	2027 (\$)	2028 (\$)	Financement
Administration				
1. Projet de réaménagement bureaux de l'HDV	52 000			TECQ 2024-2028
Travaux publics				
2. Divers chemins - Rechargement granulaire	250 000	200 000	200 000	Fonds général Fonds gravières et sablières Subvention PAVL/PPA-CE
3. Travaux majeurs (Zénon-Hébert & Cygnes) – Pluies du 9 août 2024	240 000			Subvention MSP 75% Emprunt 2025-506
4. Divers chemins – remplacement ponceaux	150 000	150 000	150 000	TECQ 2024-2028 Fonds gravières et sablières
5. Platelage pont St-Joseph (incluant approches et glissières)	120 000			Fonds gravières et sablières Emprunt 2025-506
6. Chemin du Tour-du-Lac : 6 km (pavage + accotements élargis)	5 300 000			Subvention PAVL (75 %) Emprunt
7. Chemin Chapleau : 1,7 km (asphalte)		1 000 000		Subvention PAVL (75 %) Emprunt
8. Chemin des Colibris (plans et devis)		125 000		Surplus accumulés
9. Chemin des Colibris (corrections et rechargement)			1 200 000	Subvention PAVL (75 %) Emprunt
10. Chemin des Maronniers (plans et devis)		50 000		Surplus accumulés
11. Chemin des Maronniers (ponceau)			1 000 000	Subvention PAVL (75 %) Emprunt (150k\$)
12. Chemin des Cyprès : études et plans et devis (ponceau)	20 000	50 000		Fonds général
13. Chemin des Cyprès : (ponceau)			150 000	Emprunt
14. Rue St-Joseph : 1,2 km (plans et devis + réfection asphalte)			850 000	Subvention PAVL (75 %) Emprunt

15. Rue St-Charles-Borromée : 0,2 km (plans et devis)	40 000			Fonds général
16. Rue St-Charles-Borromée : 0,2 km (condamner conduite et aménager fossé + asphalage)	400 000			Emprunt
17. Rue Bellerive : 0,65 km (plans et devis)	30 000			Surplus accumulés
18. Rue Bellerive : 0,65 km (réfection chemin)		650 000		Emprunt
19. Chemin des Buses : 0,8 km (plans et devis)	30 000			Surplus accumulés
20. Chemin des Buses : 0,8 km (réfection de chemin)		150 000		Emprunt
21. Platelage pont Aubépines (incluant approches et glissières)		120 000		Emprunt
22. Aménagement de virées	60 000	80 000		Fonds général
23. Réfection des trottoirs du village	30 000	30 000		Fonds général
24. Aménagement d'une traverse piétonne Maison des Jeunes	12 000			Fonds de roulement
25. Réaménagement piste cyclable coin Godard et Tour-du-Lac	185 000			Subvention Véloce III Emprunt
26. Dépôt d'abrasifs et dôme pour sels de voirie (plans et devis & construction)	80 000	120 000		Subvention PRACIM Emprunt 2023-487
27. Dépôt de neiges usées (acquisition du site /études de faisabilité & autorisations ministérielles)	75 000	100 000		Surplus accumulés Emprunt
28. Dépôt de neiges usées (plans et devis & construction)		250 000		Subvention PRACIM Emprunt
29. Réfection du Garage Sainte-Anne (toiture, arrêts de neige et isolation)	25 000			TECQ 2024-2028
30. Réservoir d'essence avec télémétrie au garage Sainte-Anne	10 000			TECQ 2024-2028
31. Remplacement boîte 10 roues Western Star	35 000			Fonds de roulement
32. Véhicule usagé (pour inspections, visites de chantiers)	20 000			Fonds de roulement
33. Remplacement machinerie lourde	400 000	800 000	400 000	Emprunt

SÉCURITÉ PUBLIQUE				
34. Remplacement camion incendie – Autopompe	850 000			Emprunt 2025-512
35. Appareils respiratoires isolants (ARI)	130 000			Fonds de roulement
36. Divers équipements incendie (Fortuna pour sauvetage sur glace et Habit de combat)	11 000			Fonds de roulement
AQUEDUC				
37. Mise aux normes et modernisation de l'usine d'eau potable	90 000			TECQ 2024-2028
38. Annexe à la station d'eau potable (entreposage du chlore)	35 000			TECQ 2024-2028
39. Purgés automatiques (Sarcelles, Peupliers et Saint-Pierre)	40 000			TECQ 2024-2028
40. Remplacement des conduites d'aqueduc sur Sacré-Cœur (plans et devis)	50 000			TECQ 2024-2028
41. Remplacement des conduites d'aqueduc sur Sacré-Cœur (réalisation des travaux)		524 000		TECQ 2024-2028
VIE COMMUNAUTAIRE, CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE				
42. Réfection de l'affichage aux entrées du territoire	20 000	20 000		Fonds parcs et terrains de jeux
43. Installation d'abreuvoirs et mobilier public dans diverses aires publiques	100 000			Subvention PRIMA
44. Aménagement de terrains de pétanque à la Gare		15 000	75 000	Subvention PRIMA
45. Réaménagement de la plage	10 000	80 000		Surplus accumulés Fonds parcs et terrains de jeux
46. Aménagement d'un toit sur la patinoire			1 000 000	Subvention Fonds parcs et terrains de jeux
47. Aménagement de jeux d'eau			1 000 000	Subvention Fonds parcs et terrains de jeux
48. Aménagement d'un terrain de soccer			500 000	Subvention Fonds parcs et terrains de jeux
DÉVELOPPEMENT DURABLE				
49. Achat d'un véhicule écoénergétique	50 000	50 000	80 000	Fonds de roulement
50. Aménagement vert des stationnements (gare et débarcadère)			100 000	Subvention Fonds parcs et terrains de jeux
51. Alternative au dragage		50 000		Surplus accumulés